

Procès-verbal de la 56e assemblée générale ordinaire de l'Association des actuaires suisses, le samedi 10 octobre 1964, à Bâle

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries**

Band (Jahr): **65 (1965)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès-verbal

de la 56^e assemblée générale ordinaire de l'Association
des actuaires suisses, le samedi 10 octobre 1964, à Bâle

Dans l'auditoire n° 2 de l'Université de Bâle, à 10 h. 15, M. le prof. Zwinggi, président de l'Association, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée composée d'environ 150 membres.

Il salue la présence de 3 membres d'honneur, MM. les prof. Alder, Marchand et Saxer. M. le prof. Jéquier est excusé.

Le président adresse un salut particulier aux membres de l'étranger qui nous font l'honneur d'assister à l'assemblée : MM. Albers de Weiden-Köln, Becker de Hamburg, Bonaldi de Paris, Gugumus de Köln, Härten de München, Heubeck de Köln-Marienbourg, prof. Kracke de Köln, Sachs de Düsseldorf, prof. Wünsche de Berlin.

Il excuse plusieurs membres, en particulier M. le prof. Wyss et M. Streit qui sont à l'étranger.

Ordre du jour

1^o Rapport du président

Dans un esprit teinté d'humour, M. Zwinggi présente un rapport fort applaudi qui paraîtra dans notre Bulletin. Il évoque quelques-uns des sujets actuels, tels que la recherche de procédés plus simples conduisant pratiquement aux mêmes résultats sur la base d'un nombre restreint de données, le calcul cas par cas des réserves mathématiques par un ordinateur fournissant le résultat global, la nécessité de l'actuaire pour interpréter les résultats, et l'extension de l'activité de l'actuaire à l'assurance des véhicules à moteur. Il conclut en rappelant que nous avons une belle tâche dans l'explication de la signification des réserves mathématiques aux personnes non initiées.

Le Comité a tenu deux séances au cours desquelles il a pris toutes les décisions qui lui incombent.

Sur l'invitation du président, l'assemblée se lève pour honorer la mémoire de quatre membres décédés :

MM. Maurice Subilia, Lausanne Karl Schrödter, Düsseldorf
Gustav Schirmer, Stuttgart Paul Adrian, Zurich

M. Zwinggi fait part de la belle réussite du XVII^e Congrès international d'actuares, à Londres et Edimbourg, du 26 mai au 3 juin 1964, magnifiquement organisé par l'Institut des actuares de Londres et la Faculté des actuares d'Ecosse. La participation comme membre titulaire était limitée, mais ce ne fut pas draconien pour nous, le nombre des places correspondant approximativement au nombre des inscriptions. D'agréables contacts ont pu être pris avec nos collègues étrangers. Le prochain congrès aura lieu en Allemagne, en 1968.

A l'occasion du XVII^e congrès, le groupe ASTIN a élu à sa présidence notre membre M. Hans Ammeter qui s'est particulièrement distingué par les travaux qu'il a présentés aux divers colloques, ainsi que comme rédacteur du Bulletin ASTIN.

2^o Procès-verbal de la 55^e assemblée générale ordinaire

(Bulletin, volume 64, tome I, page 8)

Ce procès-verbal est accepté sans discussion.

3^o Comptes de l'exercice 1963

(Bulletin, volume 64, tome I, page 7)

Ces comptes bouclent par un excédent de recettes de 7983 fr. 24, et la fortune de l'Association atteint 65 305 fr. 35.

Sur la base du rapport des vérificateurs, MM. Baumann et Romer de Bâle, ces comptes sont adoptés avec remerciements à M. Wunderlin, caissier.

4^o Election du Comité

MM. Benès, Bardola, Hodel et Wiesendanger sont désignés comme scrutateurs.

M. Zwinggi, président, est démissionnaire après une longue et féconde activité, d'abord comme membre du Comité, puis comme président dès 1959.

Le Comité propose l'élection de M. Wunderlin à la présidence et celle de M. Leepin pour compléter le Comité, dont les autres membres restent à la disposition de l'assemblée.

En votation au bulletin secret et à la quasi unanimité, ces propositions sont acceptées.

Le Comité est donc composé des personnes suivantes, élues pour trois ans et indiquées dans leur ordre d'ancienneté:

Président: M. Wunderlin

Membres: Entrés en 1959: MM. Haldy

Nolfi

Wegmüller

Wyss

Entrés en 1962: MM. Baumberger

Rieben

Streit

Entré en 1965: M. Leepin

5° Election des vérificateurs des comptes

MM. Marcel Bardola et Josef Kupper de Zurich, proposés par le Comité, sont élus sans discussion.

6° Admission de nouveaux membres

Au scrutin secret, un membre corporatif et 11 membres ordinaires sont acceptés à la quasi-unanimité. Ce sont:

A. Membre corporatif

Pierre Rieben, Actuaire S.A., Peseux/Neuchâtel

B. Membres ordinaires

MM. Peter Altmann, Bâle

Carl Boehm, Düsseldorf

C. E. Brooks, Atlanta, USA

Otto Hengartner, Berne

Werner Kreis, Zurich

Erwin Kümmerli, Berne

Bernard Pérusset, Bâle

Hans Riedwil, Berne

Heinz Schmid, Berne

Peter Wilhelm Schöb, St-Gall

Armand Ventura, Lausanne

7^o Nomination d'un membre d'honneur

Le Comité propose de nommer M. le prof. H. Jecklin en qualité de membre d'honneur. Cette proposition repose sur l'activité de cette personnalité tant à notre Association que dans le domaine mathématique.

En effet, M. Jecklin a été membre de notre Comité de 1949 à 1961, il a rédigé notre Bulletin et fonctionné en qualité de vice-président de 1959 à 1961. Comme rédacteur, il a accompli un grand travail avec une parfaite compétence.

A l'étranger, il s'est acquis une belle réputation, grâce à ses nombreuses et excellentes publications. Il a été honoré par diverses sociétés savantes étrangères, par exemple par la «Deutsche Gesellschaft für Versicherungsmathematik», l'Institut des actuaires espagnols, l'Association royale des actuaires belges, qui l'ont nommé membre correspondant.

Par acclamation, la proposition du Comité est acceptée.

8^o Formation de groupes de travail

Sur la base de l'enquête faite auprès des membres de notre Association, le Comité a décidé la création des deux groupes de travail suivants :

- a) Assurance de personnel d'entreprises (Personalversicherung);
- b) Traitement de l'information (Datenverarbeitung).

L'organisation prévue par le Comité est la suivante, tant pour ces deux premiers groupes que pour ceux qui pourraient être créés :

- 1^o Les groupes de travail établissent eux-mêmes leur programme de travail et désignent le préposé pour le mener à bien.
- 2^o Lors de la fondation d'un groupe de travail, le Comité de l'Association des Actuaires suisses désigne un préposé provisoire, qui reste en fonction jusqu'à l'élection du préposé définitif.
- 3^o Le préposé de chaque groupe de travail fournira chaque année un rapport d'activité au Comité et tiendra toujours le président au courant des séances prévues.
- 4^o Le Comité désignera pour chaque groupe de travail un de ses membres comme homme de liaison.
- 5^o L'inscription d'un membre de l'Association des Actuaires suisses dans un groupe de travail se fait à la demande du membre par l'entremise du président de l'Association, qui transmet l'annonce au préposé compétent.

Pour le groupe de travail de l'assurance de personnel d'entreprises, 74 membres se sont annoncés. Le Comité a pressenti M. G. Ad. Lehmann comme préposé provisoire et espère que le groupe donnera la forme définitive à ce choix. Une grande et difficile tâche va lui incomber, car il faudra examiner si les «Principes applicables à l'expertise technique des caisses de prévoyance» correspondent toujours aux circonstances actuelles.

Pour le groupe du traitement de l'information, il y a 45 inscriptions et le Comité prévoit la désignation de M. le prof. Leepin comme préposé provisoire. La commission des machines électroniques qu'il préside serait dissoute.

Il serait désirable que les préposés fixent la procédure avec notre nouveau président, sans attendre la fin de l'année.

Ces dispositions du Comité ne donnent pas lieu à discussion.

9^o Colloque ASTIN

Le groupe ASTIN du Comité permanent des Congrès internationaux d'actuaire a pour but le développement de la science actuarielle dans les branches «non vie». Pour être membre de ce groupe, il faut être membre adhérent du Comité permanent.

Depuis ses débuts en 1957, le groupe ASTIN a eu une intense activité scientifique sous la forme de colloques, ainsi que d'un bulletin qui lui est propre et dont le haut niveau lui a donné une juste réputation.

Les derniers colloques ont eu lieu en Suède (1961), Juan-les-Pins (1962) et Trieste (1963).

Pour la prochaine de ces réunions (1965), M. Wyss a présenté l'invitation des Suisses à choisir notre pays, ce qui a soulevé une approbation enthousiaste. Un comité d'organisation a été constitué. Il comprend entre autres M. Wyss comme président, ainsi que MM. Wunderlin et Ammeter. Les thèmes choisis par le Comité ASTIN ont été communiqués à nos membres en annexe à la convocation à la présente assemblée. Pour tous renseignements, prière de s'adresser à M. Ammeter.

Notre président a demandé que la langue allemande soit admise pour les discussions et les publications, en plus des deux langues qui ont été officielles jusqu'à présent, à savoir l'anglais et le français.

Les dépenses doivent rester dans un cadre relativement modeste, car les manifestations récréatives ne seront pas développées. La finance à la charge des participants sera de fr. 100.—. Le Comité propose à l'assemblée de voter une contribution de fr. 5000.—. Pour le surplus, en particulier pour les activités mondaines, les compagnies d'assurances — qui seront invitées — devraient apporter leur aide.

Sans discussion, l'assemblée approuve un crédit de fr. 5000.—.

10° Divers

Deux membres de la Commission des «Principes applicables à l'expertise technique des caisses de prévoyance» ont voulu démissionner. Ils ont été priés de rester en fonction, la Commission devant se prononcer sur une éventuelle revision desdites directives.

Avec la convocation à la présente assemblée, les membres ont reçu le règlement d'un concours avec prix créé par l'«Algemeene Hetverzekerings Maatschappij N.V.». Pour tous renseignements, ils sont priés de s'adresser à M. Ammeter.

11° Rapports

L'auditoire a eu le plaisir d'entendre deux rapports très intéressants qu'il a fort applaudis.

Sous le titre «Utilität und Risiko» le premier, présenté par M. H. Bühlmann, traite d'une nouvelle théorie économique: celle de l'utilité. Le conférencier en fait une attrayante application à l'assurance (portefeuilles, risque et prix) au cours de laquelle il se meut avec aisance dans ce nouveau domaine.

Le second rapport concerne la «Credibility im Versicherungswesen». Sous ce titre, M. Derron s'occupe de la confiance que l'on peut avoir dans les résultats, ainsi que dans les bases adoptées.

M. Ammeter remercie l'orateur de nous avoir donné cette occasion de pénétrer dans un domaine nouveau. Il félicite M. Derron pour son résumé et remarque que notre matériel est généralement trop petit pour l'application de cette théorie.

La séance est levée à 12 h. 30. Elle est suivie d'un

Repas au Casino de Bâle

Au dessert de cet agréable déjeuner, M. Zwinggi félicite MM. Wunderlin et Leepin pour leur élection. Il présente ses meilleurs vœux au nouveau président et à l'Association pour leur activité future. Il adresse des paroles de bienvenue aux nouveaux membres et remercie les conférenciers du jour pour l'intérêt qu'ils ont suscité à notre assemblée. Enfin, il prend congé des membres du Comité et leur exprime sa reconnaissance pour leur collaboration constante et dévouée.

M. Wunderlin remercie M. Zwinggi de ses aimables paroles et l'Association de la confiance qu'elle lui a témoignée. Il donnera le meilleur de lui-même à sa nouvelle tâche, s'efforçant de suivre la voie tracée par ses prédécesseurs. Il exprime notre gratitude au président sortant pour son activité fructueuse et lui présente nos meilleurs vœux pour l'avenir.

MM. Kracke et Bonaldi nous apportent encore le message de nos membres de l'étranger.

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu à Winterthur, en automne 1965.

Le secrétaire :

Haldy